

L'UE adopte un objectif de réduction nette d'« au moins 55 % » des émissions de gaz à effet de serre

(Reporterre) par [Alexandre-Reza Kokabi](#) le 21 avril 2021

https://reporterre.net/L-UE-adopte-un-objectif-de-reduction-nette-d-au-moins-55-des-emissions-de-gaz-a-effet-de?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne

L'objectif de réduction nette d'« au moins 55 % » des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne d'ici à 2030 a été adopté le 21 avril, à la veille du sommet international sur le climat initié par Joe Biden.

Ce mercredi 21 avril, à 5 heures du matin, les eurodéputés et les États membres de l'Union européenne (UE) ont adopté l'objectif de [réduction nette d'« au moins 55 % »](#) des émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici à 2030, par rapport au niveau de 1990. La Commission européenne l'a annoncé au petit matin, après quatorze heures de négociations. Les dirigeants des Vingt-Sept, qui souhaitaient une réduction de 55 %, et les eurodéputés, qui demandaient une baisse d'« au moins 60 % », se sont donc entendus.

Cet accord sera inscrit dans une « loi Climat » européenne, encore en préparation. Surtout, il survient à la veille d'un sommet sur le climat initié par Joe Biden. Ce mercredi, le président étasunien dévoilera son propre objectif, révisé, pour 2030, pour ainsi s'affirmer comme une puissance résolument tournée vers la lutte contre le changement climatique, après quatre ans de désengagement durant le mandat de Donald Trump.

« Notre engagement politique à devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050 est désormais également juridique », s'est félicitée sur Twitter Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne.

I warmly welcome the agreement on the Climate Law.

Our political commitment to becoming the 1st climate neutral continent by 2050 is now also a legal one.

The Climate Law sets the EU on a green path for a generation. It is our binding pledge to our children and grandchildren.

— Ursula von der Leyen (@vonderleyen) [April 21, 2021](#)

« Le compromis est bon »

« Le Parlement européen était prêt à aller plus loin mais le compromis est bon : l'Union européenne va faire 2,5 fois plus dans les neuf prochaines années qu'au cours des dix dernières », s'est réjoui Pascal Canfin, président de la commission environnement du Parlement européen. Ce dernier souhaitait que l'objectif de neutralité carbone s'applique individuellement à chaque État, mais ce ne sera pas le cas. Il s'appliquera collectivement à l'ensemble des Vingt-Sept comme le demandait la Pologne, très dépendante du charbon.

BREAKING 5h du matin : nous avons un accord sur [#ClimateLaw](#) ! Ns allons réduire nos émissions en 2030 de près de 57% par rapport à 1990 [#PE](#) était prêt à aller + loin mais le compromis est bon : [#UE](#) va faire 2.5 fois + dans les 9 prochaines années qu'au cours des 10 dernières

— Pascal Canfin (@pcanfin) [April 21, 2021](#)

« L'accord conclu par les gouvernements et le Parlement européen pour réduire de moitié environ les émissions d'ici 2030 ne sera pas suffisant pour limiter le réchauffement à 1,5 ° C, objectif prévu par l'accord de Paris », [a déploré Greenpeace](#). « La loi Climat n'est pas à la hauteur de ses ambitions », a tempêté sur Twitter Michael Bloss, eurodéputé vert allemand. La société civile et les eurodéputés écologistes dénoncent la cible « nette », qui permet aux États de compenser leurs émissions de CO₂ par des « puits de carbone » naturels, via la reforestation par exemple, ou en capturant et stockant du carbone.

[#BREAKING](#) The [#ClimateLaw](#) does not live up to its ambition. Only 52.8 % real emission reduction. This is not the [#GreenDeal](#) that we need to tackle the climate crisis and not enough for the Paris Agreement ! But we will not stop fighting. [#SaveTheGreenDeal](#) !
<https://t.co/gyxt9x2jLj>

— □ Michael Bloss (@micha_bloss) [April 21, 2021](#)